

PROFIL DE BAINNADE DU CAMPING MAS DE LA CAM SUR LE GARDON DE SAINT-JEAN

Date d'élaboration du profil : Mars 2018

Caractéristiques de la baignade		Schéma de la zone de baignade	
Nom de la baignade :	Mas de la Cam		
Commune :	Saint-Jean-du-Gard		
Département :	Gard (30)		
Région :	Occitanie		
Personne responsable de l'eau de baignade :	NOYE Christophe Camping Mas de la Cam Numéro : 04 66 85 12 02 (à contacter en cas de problème de pollution)		
Période d'ouverture :	1er juillet - 31 août		
Heures de surveillance :	-		
Fréquentation moyenne journalière pendant la saison balnéaire :	100 personnes en moyenne (estimé) 150 personnes au maximum		

Historique de la qualité de l'eau de baignade		Carte de la zone d'étude locale	
Qualité de l'eau de baignade au cours des dernières années :			
Année	2013 2014 2015 2016 2017		
Classement	Bonne qualité Bonne qualité Qualité suffisante Qualité suffisante Qualité suffisante		
Liste des épisodes de pollutions au cours des dernières années présentés par ordre chronologique décroissant :			
Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction de la baignade
11/07/16	Microbiologique (Pic de streptocoques et d'E. Coli)	Inconnue	Interdiction jusqu'au prélèvement suivant
14/08/15	Microbiologique (Pic de streptocoques et d'E. Coli)	Inconnue	Interdiction jusqu'au prélèvement suivant

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion						
Diagnostic		Gestion préventive des pollutions			Plan d'actions	
Principales sources de pollution inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs suivis et seuils d'alerte	Procédures	Mesures de gestion préventive associées	Principales mesures de réduction de pollution
Assainissement collectif	Impact significatif - Pic de pollution bactériologique lors d'épisode orageux	STEP de L'Estrechure à 10.9 km STEP de Saumane à 14.7 km	Suivi de la pluviométrie sur la station de Saumane Le seuil d'alerte est une précipitation > 10 mm	Suivi de la pluviométrie sur le site internet hydrométéorologique par les services de la mairie Prise par la mairie d'un arrêté préventif de fermeture de la zone de baignade lors d'épisode pluvieux supérieur au seuil d'alerte Mise en place des panneaux d'affichage par les services de la mairie Réouverture de la zone de baignade après 48 heures		Réseau de Saumane réhabilité en 2017 Construction d'une nouvelle STEP à Saumane avec traitement UV (mise en service en juillet 2017)
Assainissement non collectif	Faible impact - Concentration bactériologique moyenne et permanente	Le plus proche est le dispositif du camping à environ 100 m			Contrôle des dispositifs d'assainissement autonome par le SPANC Mise en conformité des dispositifs déclarés non conformes	Suivi quotidien par le SPANC des dispositifs déclarés non conformes et de leur mise aux normes
Vidange sauvage de camping-car suspectée au niveau du parking en bordure de la route départementale 907	Impact significatif - Pic de pollution bactériologique	250 m			Interdiction de stationnement des camping-cars par la mairie	